

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00287 Numéro SIREN : 498 143 361 Nom ou dénomination : 3D MARINE

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2020 sous le numéro de dépôt 2341

Greffe du tribunal de commerce de Brest



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2341

Déposant :

Nom/dénomination : 3D MARINE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 498 143 361

N° gestion : 2007 B 00287

BILAN ACTIF

LE 1 - JUL. 2020

R.C.S. BREST

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 690	3 524	166		166	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				1 095	1 095-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	214 814	100 056	114 758	132 235	17 477-	13.22-
	Autres immobilisations corporelles	347 363	103 334	244 029	122 983	121 046	98.43
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	151		151	151		
	Total II	566 018	206 914	359 105	256 464	102 640	40.02
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	4 440		4 440	4 118	322	7.82
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 172 980		1 172 980	786 243	386 738	49.19
	Avances et acomptes versés sur commandes	130 437		130 437	280 901	150 464-	53.56-
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	169 934		169 934	253 282	83 348-	32.91-
	Autres créances	88 583		88 583	32 377	56 206	173.60
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	370 199		370 199	496 050	125 851-	25.37-
	Charges constatées d'avance (3)	3 280		3 280	2 648	632	23.88
	Total III	1 939 853		1 939 853	1 855 619	84 234	4.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 505 872	206 914	2 298 958	2 112 083	186 875	8.85

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

151

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOBRECOMO LESNEVEN



B. B...
if

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 302 400) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	302 400	302 400		
	Réserves				
	Réserve légale	15 120	15 120		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 419 261	968 998	450 262	46
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	379 594	480 662	101 068-	21
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 116 375	1 767 181	349 194	19
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 181	19 379	16 199-	83
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	23 068	10 306	12 762	123
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29 254	30 507	1 253-	4
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 073	104 969	41 896-	39
	Dettes fiscales et sociales	53 750	163 618	109 868-	67
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	10 257	16 123	5 866-	36
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	182 583	344 903	162 319-	47
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 298 958	2 112 083	186 875	8

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

182 583

341 722

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOBRECOMO LESNEVEN



B. Bmaw
if 44

Société 3 D MARINE
520 RTE DE PENETY
29850 GOUESNOU

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

SOBRECOMO LESNEVEN

1 AVENUE FERNAND LE CORRE

BP 19

29260 LESNEVEN

02 98 83 16 06

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOBRECOMO LESNEVEN



B. Bmaw
[Signature]

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

	page
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Disponibilités en devises	19

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	21
--	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOBRECOMO LESNEVEN



B. Bmaw
[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 698	700
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	224 970		23 981
Installations générales agencements aménagements divers	135 782		126 884
Matériel de transport	54 539		19 625
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 238		3 285
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	423 529		173 776
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	151		
TOTAL	151		
TOTAL GENERAL	429 379		174 476

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 708	3 690	3 690
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 137	214 814	214 814
Installations générales agencements aménagements divers			991	261 675	261 675
Matériel de transport				74 164	74 164
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				11 523	11 523
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			35 128	562 177	562 177
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				151	151
TOTAL				151	151
TOTAL GENERAL			37 836	566 018	566 018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 603	784	1 863	3 52
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	92 735	33 452	26 131	100 05
Installations générales agencements aménagements divers	42 838	17 533	991	59 38
Matériel de transport	28 509	9 338		37 84
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 228	1 877		6 10
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	168 311	62 201	27 122	203 39
TOTAL GENERAL	172 914	62 985	28 985	206 91

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	784				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	33 452				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 533				
Matériel de transport	9 338				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 877				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	62 201				
TOTAL GENERAL	62 985				

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOBRECOMO LESNEVEN



B. Bmaw
y 46

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 5 1	1 5 1	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 6 9 9 3 4	1 6 9 9 3 4	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 4	7 4	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	5 2 0 3 6	5 2 0 3 6	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 0 8 9 5	1 0 8 9 5	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	1 9 4 0	1 9 4 0	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 3 6 3 7	2 3 6 3 7	
Charges constatées d'avance	3 2 8 0	3 2 8 0	
TOTAL	2 6 1 9 4 8	2 6 1 9 4 8	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 1 8 1	3 1 8 1		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 3 0 7 3	6 3 0 7 3		
Personnel et comptes rattachés	1 0 4 7 0	1 0 4 7 0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 3 1 3 2	1 3 1 3 2		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 8 3 2 3	2 8 3 2 3		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 8 2 5	1 8 2 5		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 3 0 6 8	2 3 0 6 8		
Autres dettes	1 0 2 5 7	1 0 2 5 7		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 5 3 3 2 9	1 5 3 3 2 9		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 6 1 9 9			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOBRECOMO LESNEVEN



B. Bmaw
[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			18 500	73 227	91 727
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				17 227	17 227
- dotations de l'exercice					
Total				17 227	17 227
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				34 249	34 249
- exercice			1 302	18 426	19 728
Total			1 302	52 676	53 977
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			6 165	18 426	24 591
- entre 1 et 5 ans			11 303	3 071	14 374
- à plus de 5 ans					
Total			17 468	21 497	38 965
Valeur résiduelle					
- à un an au plus					
- entre 1 et 5 ans			185	4 394	4 579
- à plus de 5 ans					
Total			185	4 394	4 579

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOBRECOMO LESNEVEN

3 D MARINE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 302 400 euros
Siège social : 520 route de Penety – 29850 GOUESNOU
498 143 361 RCS BREST

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2019

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 s'élevant à 379 593,99 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|---------------------|
| • A la réserve légale pour dotation totale | 15 120,00 € |
| • A titre de dividendes à l'associé unique | 30 500,00 € |
| • Au compte « Réserves statutaires ou contractuelles », le solde soit | 333 973,99 € |

soit un dividende de 7,26 euros.

L'associé unique prend acte que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus (cette option est irrévocable et elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU) ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 500,00 €, soit la totalité du solde des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE L'ARTICLE 158-3-2° DU C.GI	NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE L'ARTICLE 158-3-2° DU C.G.I.
31.12.2018	30 400 €	30 400 €	
31.12.2017	15 000 € (1)	15 000 €	
31.12.2016	NEANT	NEANT	

(1) Distribution de réserve décidée par l'associé unique en date du 16 Octobre 2018.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME PAR LE GERANT

GD
